



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyen(ne)s,

Voilà venu le temps des vacances, le temps de faire l'impasse sur les faits qui marquent à nouveau notre pays. Encore et toujours de la violence physique, des dégradations intolérables touchant les commerces, les personnes, les administrations. Avons-nous besoin de cette délinquance après les manifestations des gilets jaunes, le COVID, la retraite à 64 ans, la situation économique encore loin d'être résolue ?

Pour Chamblet notre commune, on ne peut que s'encourager sur le dynamisme d'entre nous avec et pour la première fois un gîte avec 4 chambres spacieuses dans le calme de la campagne de Saint-Gerbaud, l'installation d'un kiosque à pizza 2 route de Montluçon avec fabrication dans un local à Chamblet. Puis, bientôt, une salle de formation auprès des entreprises sur les risques professionnels, également au 3 route de Montluçon.

Suite aux projets engagés sur notre territoire, le city park ou terrain multisports pourra être proposé si tout va bien après les vacances estivales à proximité de la maison d'assistants maternels route de Commentry. Un programme de voirie sera réalisé également à compter de la rentrée en septembre et octobre.

Après décision du conseil municipal, une ferme agrivoltaïque pourra voir le jour suivant les dispositions de l'État sur le secteur du Gratelet. Un projet éolien était envisagé suite aux propositions d'agriculteurs sur notre territoire. Le projet a fait l'objet d'un avis défavorable au sein du conseil municipal.

Certains travaux se sont terminés sur 2022 avec l'aménagement de la route de Commentry, l'assainissement et l'eau potable chemin de la Faucherelle, la réfection totale du réseau de l'eau chemin de la Brosse, du bois de la Mothe, du hameau de la Brosse.

L'évolution de l'administration implique pour notre commune une mise

à jour de notre matériel informatique dès maintenant pour répondre aux sollicitudes de la population et faire face aux exigences administratives.

Pour conclure, je veux évoquer le départ de notre directrice d'école avec laquelle, pendant cette décennie, j'ai pu travailler en très bonne collaboration, remercier son engagement autant sur l'éducation des enfants que sa participation aux activités associatives et communales. Merci Anne-Gaëlle, ets bonne chance dans tes nouvelles attributions.

Pour la prochaine rentrée, la nouvelle directrice nous vient de Terjat, je lui souhaite la bienvenue et la réussite dans cette nouvelle fonction.

En ce qui concerne notre école, je déplore la fermeture d'une classe pour cette nouvelle rentrée.

Parents, vous qui avez des enfants, faites en sorte qu'ils fréquentent notre école pour la sauvegarde et la pérennité des efforts des années passées.

Bonnes vacances.

Actualités

Kermesse de l'école



La soirée du 16 juin, orchestrée par l'Amicale Laïque et les enseignants a réuni de nombreux parents, grands-parents ou amis de l'école pour applaudir le spectacle sur le thème de l'alimentation. Les jeux pour petits et grands ont eu un énorme succès, tout comme le stand buvette et restauration.

Un immense merci a illuminé le podium vers 22h30. En fin de soirée, l'amicale laïque a remis une clé usb et une calculette aux enfants de CM2 et des cadeaux à Anne-Gaëlle AMIZET et Sophie DUFOR pour leur présence sans faille dans les manifestations.

Merci Anne-Gaëlle et Sophie !



Mardi 4 juillet, Alain CHANIER, au nom de la municipalité, a remis des cadeaux à Anne-Gaëlle AMIZET, pour la remercier des 10 années au cours desquelles elle a assuré la direction de l'école. Sa participation et ses idées innovantes ont permis de réussir de nombreuses activités créatives, que ce soit avec les élèves ou en partenariat avec les associations.

Anne-Gaëlle a insisté sur son attachement à la convivialité présente à Chamblet, qui a permis de réussir de belles choses.

Les élus ont également remis un cadeau à Sophie DUFOR à l'occasion de son départ justifié par la fermeture de classe. Cette dernière quitte notre école maternelle avec regret et nostalgie. Nous souhaitons à toutes les 2, une bonne adaptation dans leurs nouvelles fonctions !

Au revoir Anne-Gaëlle !



A l'initiative des parents d'élèves, une soirée surprise a été organisée vendredi 7 juillet, pour remercier Anne-Gaëlle avant son départ pour de nouvelles aventures. Vidéos,

chansons, danses, cadeaux, témoignages ont provoqué des moments d'émotions inoubliables jusque tard dans la nuit.

Anne-Gaëlle a remercié tous les acteurs de cette belle soirée. Elle a aussi salué les moments de rencontres, de confiance, d'échanges, de partages qu'elle a appréciés au cours de ces 10 belles années.

L'autonolabo de Chamblet



Dani, artiste en résidence à l'école a permis aux élèves de CM2 de faire un bon de 10 ans dans le futur dans le cadre d'un projet original et formateur, présenté aux parents et amis jeudi 6 juillet, sous forme de saynètes.

En 2033, où beaucoup de choses ont changé : comment un avenir avec moins de confort et plus de limitations peut-il devenir agréable et souhaitable ? De nombreux travaux ont été menés avec Dani qui a relayé les idées formulées par les élèves : la cabane du futur, le château d'eau

Conseil municipal du 9 février 2023

Aménagement d'un terrain multisports

Le conseil municipal après délibération par 9 voix pour, 1 contre (Nicole COSSIAUX) et 3 abstentions (Florent ROCHELET, Pascal LOT, Fabienne HUPPERT DHUME), approuve l'estimation du projet qui s'élève à 146 791,28 € HT, ainsi que le plan de financement : État (DETR) : 46 973,21 € – Agence Nationale du Sport : 44 841,25 € – conseil départemental : 26 904,75 € – Autofinancement : 28 072,07 €.

Extension Centre Technique Municipal

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'estimation du projet qui s'élève à 17 411 € HT ainsi que le plan de financement : État (DETR) : 6 093,85 € – communauté de communes : 4 000 € – Autofinancement : 7 317,15 €.

Acquisition broyeur d'accotement et nettoyeur haute pression

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les devis d'un broyeur d'accotement (8 700 €) et d'un nettoyeur haute pression (2 393,10 €), soit une dépense totale de 11 093,10 € HT, ainsi que le plan de financement : conseil départemental : 5 000 € – Autofinancement : 6 093,10 €.

Remplacement chaudière école maternelle

Le conseil municipal sollicite, à l'unanimité, le fonds de concours du SDE 03 (700 €) pour la chaudière gaz de l'école maternelle, remplacée en urgence en novembre 2022 par RDB Énergies pour un coût de 3 527,82 € HT.

Gestion du réseau de sentiers de randonnée pédestre

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention de partenariat entre Commentry – Montmarault – Nérès Communauté, l'Office de Tourisme intercommunal de Nérès-les-Bains et la commune ayant pour objet la gestion du réseau de sentiers de randonnée pédestre inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires. Cette convention a pour objet de définir les engagements respectifs des trois signataires pour l'aménagement, le suivi, l'entretien des chemins et des supports (signalétique / mobilier).

Correspondant « incendie et secours »

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Pascal LOT en qualité de correspondant « incendie et secours ».

« Élu(es) Rural(es) Relais de l'Égalité »

Le conseil municipal soutient, à l'unanimité, la démarche engagée par l'Association des Maires Ruraux, visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes et désigne Lydie BLOYER et Michèle DUFFAULT comme « Élu(es) Rurales Relais de l'Égalité » au sein du conseil municipal.

Conseil municipal du 16 mars 2023

Approbation comptes de gestion 2022 budget communal – budget annexe boulangerie

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022.

Approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2022

Dépenses fonctionnement 725 961,34 €	Recettes fonctionnement 974 832,91 €	Excédent fonctionnement 248 871,57 €
Dépenses investissement 925 160,79 €	Recettes investissement 710 998,98 €	Excédent investissement 214 161,81 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 94 481,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 167 608,00 €	

Le résultat global de clôture de l'exercice s'élève à 34 709,76 €.

Compte administratif budget annexe boulangerie 2022

Dépenses fonctionnement 98,78 €	Recettes fonctionnement 18 708,26 €	Excédent fonctionnement 18 609,48 €
Dépenses investissement 6 379,66 €	Recettes investissement 3 180,13 €	Déficit investissement 3 199,53 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €	

Le résultat global de clôture de l'exercice s'élève à 15 409,95 €.

Conseil municipal du 6 avril 2023

Taux des taxes foncières 2023

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux :

Taxe sur les propriétés bâties :	35,57
Taxe sur les propriétés non bâties :	32,19
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	24,25

Pour information, la mise à jour des valeurs locatives, décidée par l'État, évolue de 7,1 % par rapport à 2022 et la taxe sur les ordures ménagères augmente, elle, de 5 %.

Budgets primitifs 2022

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les budgets primitifs de l'exercice 2023 :

Budget communal :

Fonctionnement :	996 598 €
Investissement :	709 604 €

Budget annexe boulangerie :

Fonctionnement :	21 592 €
Investissement :	6 425 €

École primaire – Subvention classe de découverte en Savoie

Le conseil municipal accorde, à l'unanimité, une subvention de 150 €, qui permet d'équilibrer le plan de financement.

École primaire – Fonds d'innovation pédagogique

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention de partenariat avec l'État qui permettra de financer des projets autour de l'alimentation pour l'école. Ce financement, qui s'élève à 2 000 € comprend l'achat de microscopes et zoom (600 €), la participation à l'animation classe de découverte (400 €), le transport expo sciences et divers visites (1 000 €).

Bail emphytéotique avec la société « VALECO »

La Société « VALECO » envisage la construction et l'exploitation d'une centrale agrivoltaïque sur la commune de Chamblet qui est propriétaire de parcelles situées dans la zone d'étude.

Compte-tenu de l'intérêt général de ce projet, qui contribuera notamment à la production d'énergie renouvelable (puissance installée d'environ 30 mégawatts crête), à l'issue d'un vote à bulletin secret, le conseil municipal, autorise (10 voix pour et 2 contre), le maire à signer la promesse de bail emphytéotique.

Les urgences c'est pas une évidence !

En période estivale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées. De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Adoptez les bons réflexes : prenez conseil auprès de votre médecin ou pharmacien, trouvez un lieu de consultation sans rendez-vous, appelez le 15. Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Entretien des abords de propriétés

Suite à des constatations, nous vous rappelons que l'entretien des espaces verts (tonte, désherbage, ramassage des déchets), situés devant les propriétés est à la charge des riverains. Merci de respecter ces obligations pour le bien-vivre à Chamblet !

Conseil municipal du 8 juin 2023

Dénomination et numérotation des voies et lieux-dits

L'opération « numéruées », effectuée en 2002, doit être actualisée et complétée. Le devis estimatif s'élève à 10 736,81 € HT comprenant la mission de La Poste (4 905,61) et la signalisation (5 831,20 €). Le conseil municipal sollicite, à l'unanimité, une aide de l'État au titre de la DETR et valide le plan de financement : État : 4 832 € – Autofinancement : 5 904,81 €.

Projet d'adressage

Une mission a été confiée à La Poste pour actualiser et compléter le plan d'adressage de l'ensemble du territoire communal. Les personnes concernées recevront en septembre, un courrier leur indiquant leur nouvelle adresse ainsi que les démarches à effectuer.

Travaux de voirie 2023

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le devis estimatif des travaux de voirie à réaliser rue des Mineurs, qui s'élève à 23 479,06 € HT, ainsi que le plan de financement : conseil départemental : 7 043,72 € – Autofinancement : 16 435,34 €.

Tarifs location salle polyvalente

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs de location de la salle polyvalente, qui s'appliqueront à compter du 1^{er} septembre :

- personnes de la communauté de communes : vin d'honneur : 50 €, salle seule : 140 €, salle + cuisine : 250 €
- personnes extérieures : vin d'honneur : 70 €, salle seule : 164 €, salle + cuisine : 280 €.

Location local – 2 route de Montluçon

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer un bail commercial pour louer ce local, à partir du 1^{er} septembre 2023 à la société

SVEA GUSTO, afin d'installer un laboratoire pour la fabrication de pizzas. Le local comprend 1 pièce d'une surface de 15 m². Le montant de loyer mensuel proposé est de 100 €.

Cession de parcelles – Le Boutillon

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de céder les parcelles ZR 168, ZR 170 et ZR 173 à M. Dominique BENDAOU pour un montant de 26 500 €. L'acte à intervenir sera une vente à terme, payable par mensualités fixes, sur 5 ans (taux d'intérêt : 2 % soit un montant total dû de 27 869,13 €).

Projet de parc éolien

A l'issue d'un vote à bulletin secret, par 2 voix pour, 9 voix contre et 1 vote blanc, le conseil municipal n'autorise pas les sociétés SOLATERRA et VALOREM à réaliser, de manière exclusive, les études de faisabilité préalables au développement d'un parc éolien sur la commune de Chamblet.

Infos municipales

Commémorations 19 mars – 8 mai



Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants ont défilé jusqu'au monument aux morts. Les gerbes ont été déposées par le monde combattant. Puis, André ROUX et Alain CHANIER ont lu les messages officiels et les noms des soldats disparus avant que retentissent la sonnerie aux morts et la Marseillaise. La cérémonie du 8 mai a été honorée par la présence des chamblétois et des élèves de l'école encadrés par leurs enseignants.

Réception du véhicule électrique



Les partenaires, ayant participé à la publicité inscrite sur le véhicule électrique, ont été conviés à sa réception, afin de les remercier pour leur contribution. Ce nouvel outil de travail, un Peugeot Partner Electric utilitaire, est affecté au service technique. Cette démarche a permis à la commune de bénéficier d'un véhicule neuf, qui aura un très faible impact sur les finances communales. Les participants ont montré leur intérêt à soutenir cette opération, tout en saluant la qualité du travail réalisé.

Printemps de Chamblet

Dimanche 14 mai, aux Champs d'Blé, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents

fêtaient le printemps autour d'animations variées sur le thème **De la Nature à l'Assiette**. Malgré une météo plutôt automnale, près de 400 € vont rejoindre la coopérative scolaire et participer au financement des activités. Les organisateurs remercient les partenaires présents, les enseignants et les bénévoles pour leur dynamisme et leur implication dans la préparation et le déroulement de cette journée de partage et de convivialité.



Carnaval de l'école



Sous un soleil radieux, les élèves, pour certains difficilement reconnaissables et leurs enseignants déguisés sur le thème de l'alimentation, ont rejoint le stade encadrés par les bénévoles du Club de l'Amitié. Après la séance photos, farandoles et danses en ligne se sont succédées sous une pluie de confettis devant le regard admiratif des nombreux parents et grands-parents. Avant de se quitter, les enfants se sont rafraîchis et ont dégusté les crêpes, confectionnées le matin avec l'aide des aînés.

Dictionnaires pour la 6^{ème}

Les 23 élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire Larousse du collège de la part des élus. Le

Maire les a félicités pour leur parcours scolaire. Anne-Gaëlle AMIZET les a remerciés d'avoir partagé des moments intenses au cours de cette année, tout en invitant les parents à se préparer à des changements !



Classe de découverte en Savoie

Les élèves de CM2 ont passé un très beau séjour riche en découvertes, en partages à Saint-Jean d'Arves, en Savoie, du 5 au 9 juin. Ils ont profité de nombreuses activités dans une très bonne ambiance avec des visites : miellerie, asinerie, herboristerie, coopérative de Beaufort ; des rencontres avec les marmottes, un berger et son troupeau, un fermier et son troupeau de montbéliardes et abondances ; du sport : escalade, randonnée jusqu'aux névés.



Où se restaurer à Chamblet ?

Depuis début 2023, un kiosque à pizzas napolitaines est à votre disposition 24h/24, route de Montluçon.

Vous pouvez aussi retrouver, place du 8 mai : Martial Burger, le mardi (semaine paire – 18h à 21h)

La Tour 2'Pizz, chaque mercredi (18h à 21h)

La Friterie de Sandra, chaque jeudi (18h à 21h)

Réunion des associations

Début juin, les élus ont réuni les présidents ou responsables d'associations, afin d'actualiser le calendrier des manifestations mais aussi de faire le point des activités et de l'utilisation des infrastructures communales.



Ce moment d'échanges a de nouveau montré le dynamisme de la vie associative ainsi que l'importance de la bonne entente entre les associations qui crée des partenariats appréciés quelle que soit la structure organisatrice. Le calendrier des manifestations actualisé est consultable sur le site internet de la mairie.

Des nouvelles de l'ESC

L'ESC a tenu son assemblée générale le 24 juin. Après un début de saison mitigé, l'équipe première s'est ressaisie avec envie et motivation. Leurs efforts ont été récompensés par 6 victoires et 3 défaites, ce qui leur a permis de finir 4ème du classement de Départemental 4. L'entente AS Montvicq - ESC n'a malheureusement pas pu terminer la saison suite à un manque d'effectif.



Pour la saison prochaine, le club se dotera d'un nouvel arbitre officiel qui passera ses examens courant septembre. Nous l'accompagnerons et nous lui souhaitons plein de réussite dans cette nouvelle fonction. Nous remercions nos amis de La Pétanque Chamblétoise pour la bonne entente qui s'est instaurée et l'aide qu'ils nous ont apportée lors de notre concours de pétanque. Le président remercie aussi tous les joueurs et bénévoles et serait ravi d'accueillir des nouveaux joueurs ou des personnes désirant participer à la vie du club.

Calendrier des manifestations

- 26 août** : Concours de pétanque - ESC
- 20 septembre** : Concours de belote - Club de l'Amitié
- 23 septembre** : Bourse aux Jouets - Amicale Laïque
- 23-24 septembre** : Fête patronale de Saint-Maurice
- 14 octobre** : Repas «Tête de Veau» - Club de l'Amitié
- 13 novembre** : Don du sang
- 8 et 9 décembre** : Animations Téléthon 2023
- 13 décembre** : Repas de Noël - Club de l'Amitié

Club de l'Amitié



Lors de l'assemblée générale de janvier 2023, Évelyne THUELIN a été reconduite comme présidente et Chantal LOT a rejoint le conseil d'administration. Le club compte 86 adhérents en 2023. Les activités traditionnelles du jeudi continuent.

Le concours de belote de janvier a été très satisfaisant. Le 15 mars, 20 personnes des clubs de Chamblet et des environs ont participé à la sélection de la dictée. 4 personnes du club de Chamblet ont été sélectionnées pour la finale départementale. En mars, la conférence de Jean Paul MICHAUD, sur le crime du Bois de Saint Jean et la dernière exécution capitale dans l'Allier, a réuni plus de 90 personnes. Début juillet, 40 personnes ont partagé un repas en collaboration avec le club de Saint-Victor.

Retraite Sportive



Avec la période estivale et après une année pleine de dynamisme, à savoir 9 activités hebdomadaires, séjours, voyage annuel, festivités et repas de fin d'année, le club de la Retraite Sportive fait une pause : les activités cessent à l'exception des « cyclos » qui profiteront de l'été pour se balader... 16 personnes de notre commune sont adhérentes et profitent du bienfait physique et aussi moral d'activités adaptées aux séniors à partir de 50 ans. La rentrée sportive se fera mi-septembre. Pour les personnes intéressées, joindre : Martine BLANCHET, présidente, 04 70 07 76 11 Michèle PASSAT, secrétaire, 06 08 69 39 82 Bernadette LIMOGES, animatrice, 06 70 45 88 48.

Rallye Landier

Pendant l'inter saison, le rallye landier anime différentes manifestations comme



la messe de Pentecôte à Saint-Priest-en-Murat ou la fête de la musique de l'école de Chamblet. Le Rallye Landier a également participé le 11 juin aux 30 ans de l'AFACCC23 au plan d'eau de la Naute à Champagnat.

Comité des Fêtes



La randonnée du printemps du 19 mars a permis d'accueillir 375 marcheurs ou vététistes, qui ont apprécié les parcours modifiés selon les souhaits émis par les participants en 2022. La journée a été perturbée par une météo peu favorable et l'organisation des inscriptions avec un second départ l'après midi n'a pas été concluante. La manifestation envisagée début juillet a été abandonnée car du matériel de la communauté de commune n'était pas disponible à cette date.

Le Comité des Fêtes organisera la traditionnelle Fête de Saint-Maurice samedi 23 et dimanche 24 septembre. Les conditions d'organisation de la brocante seront communiquées début septembre.

 **Comité Des Fêtes Chamblet**

Pétanque Chamblétoise



Cette deuxième année a été couronnée de qualifications : demi-finale de la coupe d'Allier pour l'équipe A et montée en division supérieure, quart de finale pour l'équipe B, champion d'Allier de tir de précision et 6ème au régional pour Jérémy FERREIRA. Bravo à tous ainsi qu'à Eddy AMIOT qui a obtenu son brevet fédéral 1^{er} degré et qui se donne corps et âme pour l'école de pétanque. Le club a engagé 3 équipes (2 masculines et 1 féminine) pour les championnats des clubs en septembre. Les dirigeants remercient la municipalité pour son soutien ainsi que les joueurs de l'ESC pour leur sympathie.

L'agenda communal

- 25 Août - 19h** : Assemblée Générale Amicale de Chasse
- 29 septembre - 19h** : Assemblée Générale Chamblet Téléthon - St Angel
- 11 novembre - 11h** : Commémoration de l'armistice
- 17 novembre - 18h** : Assemblée Générale - Amicale de Pêche